Zeitschrift: Arbido

Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz

Band: 15 (2000)

Heft: 1

Artikel: Enseignement de l'histoire et archivistique dans les universités suisses : les résultats d'une enquête

Autor: Roth, Barbara / Grange, Didier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-768920

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET ARCHIVISTIQUE DANS LES UNIVERSITÉS SUISSES

LES RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE

par Barbara Roth et Didier Grange

LIMINAIRES

La majorité des archivistes aujourd'hui en fonction en Suisse sont titulaires d'une licence ou d'un doctorat en histoire délivré par une université de notre pays.[1] Ils ont pour la plupart acquis leurs compétences professionnelles en participant aux activités quotidiennes du centre d'archives pour lequel ils travaillent, mêlant empirisme et pragmatisme. Ils ont complété leur bagage par des lectures et en participant aux programmes de formation continue mis en place par l'Association des Archivistes Suisses (AAS).[2]

Formés comme historiens, ces nouveaux collaborateurs des archives ont découvert un monde inconnu à leur arrivée. Se déroulant en grande partie dans les coulisses des institutions, le travail accompli est également le plus souvent ignoré du chercheur installé dans la salle de consultation.

Cette situation se traduit souvent dans les discussions entre collègues par un agacement à l'égard de la naïveté et de l'ignorance des usagers, en particulier des étudiants en histoire, voire même des diplômés. On leur reproche leur manque de notions élémentaires en matière d'archivistique: impératifs de la conservation, principe de provenance, cadre institutionnel et légal. Avouons-le: nous ne sommes pas fiers de «râler» contre les usagers car nous luttons quotidiennement contre l'image de l'archiviste barricadé dans son dépôt qui souhaite être le plus tranquille possible! Conscients que nous avons intérêt à mieux faire connaître la finalité de notre profession, nous faisons depuis quelques années un gros effort de promotion et de sensibilisation.

Toutefois certains obstacles demeurent. Persuadés qu'un historien doit soumettre les sources sur lesquelles il travaille à une solide critique et qu'il doit s'interroger sur le créateur, la constitution, la finalité, l'histoire et les vicissitudes de conservation des sources qu'il utilise, nous estimons que tout étudiant en histoire devrait être informé quant aux fondements de l'archivistique. Un historien qui s'interroge sur son métier et l'avenir de sa profession, conscient de sa responsabilité sociale, devrait également réfléchir aux implications légales et éthiques de son action. Toutes ces questions, à nos yeux, mériteraient d'être abordées au cours de la formation universitaire.

Illustrations: Extraits d'un terrier du XVe siècle, Archives d'Etat de Genève (Photos: Roger Rosset).

L'ENQUÊTE

Partant de ce constat, nous avons adressé en avril 1999 un questionnaire en quatorze points aux directrices et directeurs des départements ou instituts d'histoire des universités suisses dans le but de mieux cerner la formation des étudiants en histoire en ce qui concerne les aspects liés à l'archivistique (encadré p.13). Les questions étaient accompagnées d'un courrier expliquant notre démarche (encadré p. 12). Les archivistes des cantons universitaires ont reçu une copie de notre envoi. Une seule personne n'ayant pas répondu au questionnaire, le taux de réponse peut être considéré comme excellent et nous ne pouvons que remercier les professeurs ou autres membres du corps enseignant sollicités d'avoir pris la peine de répondre à notre demande.[3]

TOUR D'HORIZON

Même si tous les questionnaires retournés n'étaient pas accompagnés de commentaires et de précisions, ils nous permettent de tirer un certain nombre de conclusions provisoires qui mériteraient d'être approfondies.[4]

De grandes différences existent dans la formation des historiens d'une université à l'autre. Ce fait est particulièrement évident quand le thème de l'enseignement de l'archivistique est abordé. Facultatif dans certains cas, obligatoire dans d'autres, cet enseignement n'est pas considéré comme un

[1] Certains, peu nombreux il est vrai, sont au bénéfice d'une formation acquise à l'étranger. Les diplômés polyvalents issus de l'Ecole supérieure d'information documentaire de Genève, puis de l'EID/HES qui lui a succédé ainsi que de la HES de Coire sont en train de modifier ce «paysage archivistique» en introduisant une plus grande diversité dans la composition du personnel des Archives.

[2] L'AAS organise des cours d'introduction de plusieurs jours pour leurs nouveaux collègues et des journées de travail annuelles consacrées à des thèmes intéressant la profession.

[3] Prof. C. Opitz, Historisches Seminar, Université de Bâle (réponse de M. Kalt); Prof. B. Studer, Historisches Institut, Université de Berne (réponse de B. Degen); Prof. F. Python, Séminaire d'histoire moderne et contemporaine, Université de Fribourg; Prof. A.-L.Head, Département d'histoire économique, Université de Genève; Prof. F. Walter, Département d'histoire générale, Université de Genève; Prof. A. Paravicini, Département d'histoire, Université de Lausanne (réponse du Prof. F. Jequier); Prof. Ph. Henry, Institut d'histoire, Université de Neuchâtel; Prof. R. Kaiser, Historisches Seminar, Université de Zurich (réponse de C. Koller). Nous nous sommes limités aux *cursus* proprement historiques. D'autres facultés, dont les étudiants fréquentent les dépôts d'archives, auraient pu être consultées: droit, théologie, architecture, pédagogie etc.

[4] Pour avoir une vision plus fine de la situation, il conviendrait bien sûr de compléter les informations collectées par des entretiens avec les différents participants à cette enquête.

passage obligé au cours de la formation [question 4]. Quand il existe, il est souvent sommaire et s'apparente plutôt à une simple initiation de quelques heures [question 1]. Cette initiation, qui intervient plutôt au début du *cursus* universitaire [question 3], peut se faire sous forme de visites ou d'un enseignement donné soit par des professeurs de l'Université soit par un intervenant extérieur, le plus souvent un archiviste [question 2].

Le contenu des cours n'a pas fait l'objet d'une question particulière. Sont-ils consacrés à la problématique proprement archivistique ou ne traitent-ils que de l'exploitation des sources dans la perspective de la recherche historique? Les réponses ont été trop partielles pour nous permettre de brosser un portrait complet de la situation. A noter toutefois que la plupart des universités offrent des cours relatifs aux disciplines classiques des sciences auxiliaires de l'histoire (paléographie, diplomatique, héraldique et sigillographie, voire numismatique) [question 5]. Fribourg bénéficie même d'une chaire de sciences auxiliaires, en étroite relation avec la chaire d'histoire médiévale, et à Zurich il existe une spécialité «Historische Hilfswissenschaften». A Berne, les étudiants peuvent s'initier à l'iconographie, comme à Bâle, où sont également abordés les nouveaux médias. En revanche, sur la base des réponses que nous avons reçues, il semblerait qu'aucun enseignement d'archivistique spécifique, alliant les bases théoriques à la pratique, n'a encore vu le jour.

Les questions légales et éthiques nous paraissant fondamentales, nous leurs avons consacré deux questions [questions 6 et 7]. Là aussi la diversité est grande: de commentaires faits de façon allusive lors de cours ou de séminaires à des notions distillées lors de visites, en passant par des thèmes abordés plutôt lors de cours de méthodologie ou de séminaire en relation avec le travail de mémoire de fin d'étude, ces questions ne sont pas considérées comme incontournables dans le *cursus* de formation.

En général les professeurs organisent une visite dans une ou plusieurs institutions détenant des archives [questions 8 et 9]. Et il arrive même qu'un enseignement soit donné directement dans les locaux des archives. Mais il s'agit plutôt d'une exception [question 10].
Les séminaires tiennent lieu souvent d'initiation aux archives puisqu'ils représentent une occasion unique pour les étudiants de rentrer en contact avec les documents avant les recherches qu'ils consacrent à leur travail de diplôme [question 11]. Comme c'est souvent le cas, les liens personnels entre enseignants et archivistes sont de nature à favoriser les échanges et tendent à profiter aux étudiants.

Quant aux bibliographies distribuées, elles ne semblent comporter que très rarement des ouvrages ou des périodiques relatifs à l'archivistique [question 12]. Du reste, peu de nos interlocuteurs ont signalé la présence de tels ouvrages dans les bibliothèques du Département ou de la Faculté auxquels ils sont rattachés [question 13].

EXTRAIT DE LA LETTRE ADRESSÉE AUX DIRECTRICES ET DIRECTEURS DES INSTITUTS D'HISTOIRE DES UNIVERSITÉS SUISSES

Dans le cadre d'une enquête sur l'initiation à la problématique archivistique dans les départements et instituts d'histoire des universités suisses, nous nous permettons de vous demander votre concours.

Tous les étudiants travaillent sur des sources, parfois imprimées, parfois «brutes». La critique de ces sources et l'histoire des institutions ou des organismes dont elles sont issues font généralement partie de leur enseignement. Mais l'initiation à l'utilisation des sources d'archives n'entre pas directement dans notre propos, bien qu'elle en fasse partie au sens large.

Les questions que nous nous posons sont véritablement centrées sur le noyau de l'activité professionnelle des archivistes d'aujourd'hui. Nous souhaitons savoir si les futurs historiens suisses connaissent les interventions des archivistes dans les organismes créateurs d'archives (évaluation des séries, tri, destruction), s'ils s'interrogent sur la pérennité des données sur support électronique et ses effets sur la recherche future, s'ils ont été familiarisés avec les questions légales, réglementaires et éthiques relatives à l'accès aux archives récentes, mises en relation avec la protection des données personnelles sensibles et la protection de l'Etat.

Nous avons dressé une liste de questions que nous avons souhaitée aussi simple que possible. Nous vous serions très reconnaissants de répondre à ces questions au nom de votre département ou de votre institut, ou de les transmettre à un autre enseignant compétent ou spécialiste en la matière.

Notre démarche résulte d'un intérêt professionnel, mais n'a aucun caractère «officiel». Les archivistes des cantons universitaires et l'Association des Archivistes Suisses sont informés de notre enquête, qui reste toutefois indépendante.

Notre but est de porter à la connaissance de nos collègues le fruit de notre recherche sous forme d'un article dans la revue professionnelle des archivistes, bibliothécaires et documentalistes suisses, *ARBIDO*. Suivant l'ampleur des réponses et l'intérêt des résultats, nous rédigerons aussi une synthèse pour la *Revue suisse d'histoire*. Nous souhaitons également déboucher sur des propositions de collaborations et d'échanges entre historiens et archivistes.

REGARDS SUR L'AVENIR

La question 14 permettait aux participants d'émettre des souhaits et suggestions. Des professeurs aimeraient que les conditions de consultation soient améliorées (horaires, délais d'accès par exemple). Certains souhaiteraient que les archivistes assurent des tâches d'encadrement lorsque leurs étudiants travaillent aux archives. Ou qu'ils présentent des exposés sur des aspects techniques de leur profession (aspects juridiques par exemple). D'autres encore souhaitent pouvoir participer à des commissions consultatives relatives à la sélection des documents qui seraient amenés à être conservés. Ils aimeraient également être prévenus quand des versements intéressants sont effectués. Et enfin, les derniers suggèrent que les archivistes puissent participer à l'enseignement universitaire en donnant des cours et en animant des séminaires relatifs à l'archivistique. Comme on le voit, il s'agit d'un mélange de revendications traditionnelles liées à l'accès ou à la sélection des documents et d'éléments plus directement rattachés à la formation des étudiants.

Les résultats de cette enquête, même s'ils ne sont que très partiels, sont pleins de promesses. Au-delà des perpétuelles barrières et incompréhensions souvent dénoncées se dessinent des partenariats qu'il conviendrait de développer sous les auspices d'associations faîtières (Société Générale Suisse d'Histoire, Association des Archivistes Suisses) ou par des relations plus directes entre les Universités et les archivistes.

Esquissons pour terminer quelques pistes quant aux contributions que pourraient apporter les archivistes à la formation des futurs historiens:

ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET ARCHIVISTIQUE EN SUISSE

Questionnaire adressé aux départements et instituts d'histoire des universités suisses

1. Est-ce que les étudiants de votre département ou institut bénéficient, dans le cours de leurs études, d'une initiation à la problématique des archives (constitution des fonds, mission des archives telles que évaluation et tri, gestion des nouveaux supports, conservation)?

   ❑ Oui ❑ Non

2. Si oui, sous quelle forme? (initiation brève ou développée, nombre d'heures, par un enseignant du département ou un intervenant extérieur)

3. A quel moment du *cursus* cette initiation a-t-elle lieu? (année d'études)

4. Est-ce une option?

   ❑ Oui ❑ Non, obligatoire

5. Offrez-vous un enseignement de disciplines «classiques» des sciences auxiliaires?

	oui/non	nombre d'heures	option ou obligatoire
paléographie			
diplomatique			
héraldique			
sigillographie			
autre			

6. Sensibilisez-vous les étudiants aux problèmes légaux et éthiques de la consultation et de l'exploitation des archives contemporaines?

   ❑ Oui ❑ Non

7. Si oui, sous quelle forme?

8. Organisez-vous pour vos étudiants une ou plusieurs visites d'institutions détenant des archives?

   ❑ Oui ❑ Non

9. Si oui, veuillez préciser

10. Organisez-vous des enseignements dans les locaux d'une institution d'archives pour faire entrer les étudiants en contact avec des sources non publiées?

11. Faites-vous travailler vos étudiants sur des archives avant leur travail de diplôme?

12. Dans les bibliographies distribuées aux étudiants y a-t-il des manuels ou périodiques d'archivistique?

13. Votre bibliothèque de département ou d'institut possède-t-elle des manuels ou périodiques d'archivistique?

14. Qu'attendez-vous des archivistes? Quel partenariat pourrait-il être envisagé?

Commentaires (sur l'intérêt ou l'opportunité de cette enquête, sur vos vœux, sur l'importance d'une initiation à l'archivistique pour les étudiants en histoire, etc.)

- Constitution et diffusion d'une bibliographie de base en archivistique;
- Organisation de visites et d'exposés thématiques en relation directe avec les fonds conservés;
- Initiation aux archives sous forme d'un enseignement qui pourrait être donné par les archivistes dans les différentes universités;
- Création d'un site web destiné aux étudiants en histoire et comprenant les fondements de la discipline archivistique;
- Création d'un véritable enseignement à distance en archivistique;
- Création d'un enseignement de troisième cycle en archivistique.

De notre point de vue, la formule qui nous permettra d'aller de l'avant reste à inventer. Du côté des archivistes, ce ne sont pas les bonnes volontés et les idées qui manquent. Certes des initiatives ont déjà porté leurs fruits, mais elles restent pour le moment encore trop isolées et ponctuelles. Dans un premier temps, il conviendrait de se mettre autour d'une table et de dessiner ensemble le profil de ce qui pourrait être une nouvelle façon d'appréhender les relations entre historiens et archivistes au profit des futures générations.

Barbara Roth, Archiviste d'Etat adjointe, Genève
Didier Grange, Archiviste de la Ville de Genève

13. Januar – 31. März

AUSSTELLUNG

STADT- UND UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK BERN

Schätze der Stadt- und Universitätsbibliothek

Private Sammlungen aus fünf Jahrhunderten

Die Stadt- und Universitätsbibliothek ist Berns älteste öffentliche Kultur-Institution. Sie verfügt über zahlreiche kultur- und wissenschaftsgeschichtlich bedeutende Schätze. Vier wertvolle und wenig bekannte private Sammlungen werden in einer Ausstellung erstmals öffentlich gezeigt: Benedicht Aretius (1522–1574), Theologe und Naturforscher; Joseph Plepp (1595–1642), Architekt, Maler und Kartograph; Albrecht Franz Gruber (1767–1827), Forstmeister; Adolf Liechti (1898–1946), Pionier der Berner Radiologie.

Ort: StUB, Münstergasse 63, 3000 Bern 7
Dauer: 13. Januar bis 31. März 2000
Öffnungszeiten: Mo–Fr 10–18 Uhr, Sa 10–12 Uhr
Führungen: Dr. Claudia Engler, Konservatorin historische Buchbestände (Tel. 031 320 32 50, E-Mail: claudia.engler@stub.unibe.ch)

Die Bibliotheks-Buchbinderei Hollenstein AG
Bernstrasse 49 A, 3308 Grafenried,
Tel. 031 767 99 33, (Fax-Endung 30) e-mail: buch_holl@bluewin.ch

Sie wünschen sich ?
- **Qualität, z.B.:** Kombi-Klebebindung für häufiges Kopieren?
- **Subito Lieferung, z.B.:** 1-3 Bücher innert tagesfrist oder 10 bis 100 Bände innert 5 bis 10 Arbeitstagen?
- **Spareffizienz für knappes Budget, z.B.:** Ein Einzelband ebenso günstig wie grössere Mengen? Dünne Schriften (Diss. usw.) einfach, stabil, günstig?
- **Spontane Hilfeleistung, z.B.:** Nicht jede buchbinderische Handreichung soll etwas kosten?

Wünschen Sie sich !
- Eine Beratung, die Sie aufstellt
- Einbandmuster, neue Ideen
- Preis- und Terminflexibilität

Eine Referenz: Die StUB

- **Buchbinderkurs** spezieller für Bibliotheken: 1 Buch binden in einem Tag
- **Praktikum Binden:** als Vorbereitung für die Restaurierausbildung